

Budgets et plans financiers en chiffres pour 1996-1999

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **141 (1996)**

Heft 1: **Numéro spécial : "forces aériennes"**

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

population aux abris ou de combattre les missiles sol-sol, nous serons confrontés au problème de la collaboration avec d'autres pays. Un problème politique avant d'être militaire. Il faudra, soit accepter de collaborer, soit renoncer à une protection active, en espérant que le parapluie de nos voisins soit assez grand pour nous protéger. Mais n'a-t-on pas toujours une épaule mouillée en partageant le parapluie d'une autre personne ? Deux groupes de travail étudient actuellement ce problème. Leurs conclusions permettront d'apprécier la situation et de faire les propositions qui s'imposent.

Avec sa munition DCA 35 mm *AHEAD*, Oerlikon Contraves apporte une contribution au combat à très courte distance (1-2 km), contre les missiles air-sol, de croisière et sol-sol. La munition *AHEAD* se distingue de la munition 35 mm normale, par le fait que le moment de l'explosion de chaque obus est programmé à la sortie de la bouche à feu. L'obus explose ensuite, quelques dizaines de mètres devant le missile, en provoquant un nuage d'éclats. En passant dans ce nuage, le missile est abîmé, dévié ou détruit.

Si le résultat est intéressant pour protéger les antennes des radars contre les missiles antiradars, il

semble moins idéal contre les missiles sol-sol. En les faisant éclater à quelques centaines de mètres du sol, on augmente la surface de retombée des éclats et les risques de blesser les individus qui se trouvent dans cette zone. Si un avion moderne peut combattre les missiles de croisière, il lui est par contre impossible de détruire les missiles sol-sol dans la phase terminale de vol. Cette tâche incombera donc à la DCA du futur.

L'aviation et la DCA restent donc bien les partenaires complémentaires de la défense aérienne au profit de la population et des forces terrestres.

J.-P. C.

Budgets et plans financiers en chiffres pour 1996-1999 :

(état au 16 août 1995)

	B 95	B 96	P 97	P 98	P 99
	(en millions de francs)				
Total DMF nominal	5084	4839	5159	5177	5266
Dépenses d'exploitation	2469	2448	2583	2582	2619
Dépenses d'armement	2615	2391	2576	2595	2647

Légende : B = budget P = plan financier

- Pour 1995-1999, le taux de croissance annuel des dépenses militaires ne se monte qu'à 1,0 %, ce qui correspond à un recul de plus de 1 % en termes réels.
- Durant la même période, les dépenses d'exploitation augmentent de 1,5 % par année, ce qui correspond à une diminution de 0,5 % en termes réels.
- Dans le budget 1996, les dépenses d'exploitation diminuent de 0,8 % par rapport à l'année précédente. Les dépenses de personnel diminuent de 3,3 %, dans le cadre de la réduction des effectifs. Sans tenir compte des dépenses pour la taxe sur les carburants et pour la TVA, neutres sur le plan financier, les dépenses pour les biens et services diminuent de 2 %.